



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

AGRICULTURE

Services et Conseil (Recherche, formation, conseil agricole, commercialisation)



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

L'ambition de la Côte d'Ivoire est de moderniser et professionnaliser le monde rural par l'innovation, le transfert de technologies et la vulgarisation ciblée, afin de passer d'une agriculture de subsistance à une agro-industrie compétitive et durable. L'objectif est de passer d'une recherche réactive à une recherche anticipative, directement connectée aux besoins des agro-industries et aux défis climatiques.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le conseil agricole est crucial pour l'économie ivoirienne, soutenant une agriculture qui représente plus de 15,9% du PIB et emploie plus de 50% de la population active. La digitalisation des procédures de délivrance des certificats fonciers à travers l'opérationnalisation du Système d'Information du Foncier Rural (SIFOR-CI) a permis de transformer la terre en un véritable actif économique. Cette clarification du patrimoine rural sécurise les investissements productifs et facilite l'accès au crédit bancaire pour les exploitants.

Traditionnellement dominé par l'ANADER (structure publique), le secteur s'ouvre massivement au privé. Il s'agit d'accompagner les producteurs dans l'amélioration de leurs rendements, la certification (Bio, Rainforest, Fairtrade) et la transition vers une agriculture durable et connectée.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

L'encadrement technique, soutenu par des structures telles que l'ANADER et le FIRCA, a permis à la Côte d'Ivoire de maintenir son leadership mondial dans la production de cacao (avec plus de 2 millions de tonnes) et d'anacarde. Parallèlement, on note l'apparition croissante de cabinets privés d'audit et de certification (comme Rainforest Alliance et Fairtrade), qui génèrent d'importants chiffres d'affaires.

SOCIAL

La formation professionnelle agricole et le conseil jouent un rôle clé en contribuant fortement à l'autonomisation des femmes rurales. Ces services améliorent également l'employabilité des jeunes diplômés (notamment les ingénieurs agronomes) et participent activement à la réduction de l'exode rural.

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Plan National de Développement (PND 2026-2030) ;
- Programme National d'Investissement Agricole de troisième génération (PNIA III)
- Stratégie Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle Agricole.

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

L'agriculture de précision et les services AgriTech captent des milliards de dollars d'investissements, avec un accès quasi total au conseil numérisé pour les fermiers.

AFRICAIN

Le ratio de vulgarisateurs par agriculteur reste très faible (souvent moins de 1 pour 1 000), créant un déficit majeur d'encadrement de proximité.

RÉGIONAL

On observe une forte demande de services privés pour pallier les limites du service public, notamment face aux nouvelles exigences européennes de traçabilité (RDUE).



LE POTENTIEL DU SECTEUR

DEMANDE

- Avec 1 930 480 exploitants dans le secteur agricole (cacao, anacarde, hévéa et le vivrier) en 2024, le besoin de conseils pour passer de "planteur" à "entrepreneur agricole" est immense ;

- 631 043 exploitants agricoles bénéficient de l'encadrement de l'ANADER dont 107 200 femmes pour l'année 2024 ;
- Un marché de plus de 4 millions d'agriculteurs et une position de premier producteur mondial/africain pour plusieurs cultures commerciales nécessitant des normes strictes ;
- Vivier important d'ingénieurs et de techniciens formés par l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INP-HB) et les Universités publiques (Nangui Abrogoua, Péléforo Gon Coulibaly) ;
- Maintien du leadership mondial en cacao (1 890 775 tonnes en 2024) et anacarde (1 549 221 tonnes en 2025) grâce à l'encadrement technique (ANADER, FIRCA) et ;
- Forte contribution à l'autonomisation des femmes rurales, à l'employabilité des jeunes diplômés (ingénieurs agronomes) et à la réduction de l'exode rural

CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MINADERPV), Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), FIRCA (financement de la recherche et du conseil agricoles). Des organes de régulation comme les Conseils dédiés aux filières café-cacao, cola, coton, anacarde, karité, coco assurent les intérêts desdites filières.

Les actions dans le secteur agricoles sont régies par la Loi d'Orientation Agricole de laquelle découlent les textes d'application en vigueur dans le secteur.

ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS

Les services liés aux technologies de l'information appliquées à l'agriculture (AgriTech) et les centres de formation technique sont éligibles aux régimes d'agrément du Code des Investissements, favorisant la création d'entreprises de services.

INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT

Allègements fiscaux (exonérations de la patente, de l'impôt sur les bénéfices de 5 à 15 ans selon la zone d'implantation) pour la création de centres de recherche, de laboratoires d'analyse des sols ou de plateformes technologiques.

Régimes de faveur : Les investissements peuvent bénéficier du régime de la déclaration (sans seuil minimum) ou du régime d'agrément (investissement minimum de 50 millions FCFA selon le type d'entreprise), offrant des avantages substantiels.

Mesures nouvelles (Annexe Fiscale 2026)

- Régime Start-up : Un régime de faveur est instauré pour les start-ups numériques (technologies appliquées à la traçabilité/conseil), offrant des exonérations de BIC, de l'impôt de la micro-entreprise et de la taxe d'État de l'entrepreneur.
- Déductibilité : Possibilité de déduire de leurs charges les dépenses supérieures à 250 000 FCFA financées par Mobile Money.
- Exonération de TVA : Les ventes faites par un commerçant relevant du régime réel d'imposition aux sociétés coopératives agricoles sont exonérées du prélèvement à la source de 5%.

DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR



Prolifération de hubs technologiques et d'incubateurs à Abidjan (Village de l'Innovation et de la Technologie) pour soutenir les startups AgriTech. Connectivité internet (4G/fibre) en forte expansion dans les zones reculées.

LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)

Le conseil agricole est le fer de lance de l'agroforesterie, de la lutte contre la déforestation (zéro déforestation importée), de l'agriculture biologique et de l'adaptation au changement climatique.



LES ATOUTS

	<p>INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</p> <p>Accompagnement par le CEPICI (Guichet Unique). Cadre macroéconomique stable et volonté politique forte de digitaliser l'économie (Programme e-Agriculture).</p>
 <p>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de centres de formation et d'incubation ("Farmer Field Schools" digitalisés) en partenariat public-privé ; • Création de Plateformes AgriTech (conseil par SMS, drones pour la cartographie, applications de météorologie localisée), logiciels de traçabilité blockchain pour l'export ; • Recherche et développement (R&D) et ou partenariats sur le développement de technologies modernes de gestion, et intelligence artificielle appliquée à l'agronomie. • Fonds verts pour le climat, financements des services agricoles pour l'amélioration de la résilience et ; • Cadre macroéconomique stable et volonté politique forte de digitaliser le secteur agricole. <p>INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets de soutien à la diffusion de technologies et au conseil agricole pour les filières prioritaires ; • Programme visant à accélérer la numérisation de l'économie verte, incluant des subventions pour les startups proposant du conseil agricole digital ; • Développement des Agropôles : Ces zones intègrent des centres de services agricoles mutualisés où des entreprises privées peuvent s'installer pour offrir des conseils agricoles de proximité et ; • Préservation de l'environnement avec la pratique de l'agroforesterie
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <p>MINADERPV, ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural), CNRA (Centre National de Recherche Agronomique), CEPICI.</p> <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <p>Sociétés de téléphonie mobile (Orange, MTN via leurs services Agri), entreprises internationales, startups AgriTech.</p> <p>COMMUNAUTÉ</p> <p>Faïtières agricoles, OPA (Organisations Professionnelles Agricoles), ONG intervenant dans le développement rural.</p> <p>LE SECTEUR</p> <p>Petits exploitants, coopératives agricoles, exportateurs et transformateurs industriels ayant besoin d'assurer l'approvisionnement et la qualité</p>
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>Toutes les régions sont concernées, avec une forte concentration des besoins en conseil et traçabilité dans les grands bassins de production de rente : Nawa, San-Pedro, Indinié-Djuablin, Haut-Sassandra (pour le cacao/hévéa) et Poro, Tchologo, Béré (pour le coton, l'anacarde et la mangue). Les zones d'innovation technologique sont principalement centralisées autour du District Autonome d'Abidjan et de Yamoussoukro.</p>
 <p>QUELQUES LIENS UTILES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) www.cepici.gouv.ci • Ministère de l'Agriculture (MEMINADERPV) : agriculture.gouv.ci • FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles) www.firca.ci • ANADER : www.anader.ci • Conseil Hévéa-Palmier à Huile-Coco : https://conseilheveapalmier.ci • Conseil Coton Anacarde Karité : https://conseilcotonanacarde.ci